

# Encre Akua Intaglio et Base Transparente

## Fiche de donnée de sécurité (FDS)

Version: 01

Date d'Émission: 2 juin 2022

Classifié selon: À l'article 18(3)(a) du (CE) No 1272/2008

### Section 1 – Identification

#### 1.1 Identificateur du produit

Nom du Produit:

Encre Akua Intaglio et Base Transparente

Noir Osseux UE, Gris Graphite UE, Noir Mars UE, Oxyde Vert UE, Gris Paynes UE, Quinacridone Magenta UE, Blanc Opaque UE, Argent Métallique UE, Or Métallique UE, Ombres Brutes UE, Quinacridone Magenta UE, Blanc Opaque UE, Argent Métallique UE, Or Métallique UE, Umbre Brut UE, Pyrrole Orange UE, Umbre Brûlé UE, Sienne Brûlée UE, Jaune Hansa UE, Jaune Diarylide UE, Rouge Écarlate, Rouge Cramoisi, Bleu d'Ultramarine UE, Bleu Phthalo UE, Violet de Carbazole UE, Vert Phthalo UE, Ocre Jaune UE, Brun Van Dyke UE, Blanc de Titane UE, Oxyde Rouge UE, Noir de Lampe UE, Noir de Carbone UE, Bleu de Prusse UE, Rouge Teinte Moyenne Rouge Cadmium, Base Transparente.

Dimensions du produit:

2 fl. oz. (59 mL), 8 fl. oz. (237 mL), 16 fl. oz. (473 mL)

Autres moyens d'Identification:

Aucun connu

Description du Produit:

Formulations d'encre liquide destinées à des fins générales (adultes) d'art et d'artisanat. Pour l'utilisation, les produits sont appliqués sur une plaque d'impression (gravée, monotype, gel ou collagraphie). La plaque d'impression encrée est ensuite placée sur le textile de son choix et pressée pour créer l'impression.

#### 1.2 Usage recommandé

Utilisation Identifiée Pertinente: Le produit est destiné à des fins générales (adultes) d'art et d'artisanat.

#### 1.3 Identificateur du fournisseur

Fournisseur:

Speedball Europe  
Villantipolis 5  
473 route des Dollines  
06560 Valbonne, France

Contact:

+33 6 03 36 21 73

Email:

europe@speedballart.eu

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence: Urgences en matière de transport uniquement: Infotrac 1-352-323-3500

### Section 2 – Identification des dangers

#### 2.1. Classification

Classifié selon: Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

	Santé	Environnement	Physique
Classifié selon: Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]	Non classés	Non classés	Non classés
LCS ou ce factor M	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Procédure de classification	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme: Aucun connu

Mention d'avertissement: Aucun connu

Mention de danger: Aucun connu

Conseils de prudence: Aucun connu

Informations supplémentaires sur les risques: Aucun connu

### 2.3. Autres dangers

- Aucun autre danger n'a été identifié pour le produit.

## Section 3 – Composition / Informations sur les ingrédients

### Mélange

Nom chimique	n° CAS	n° CE	% Concentration
Mélange de tensioactifs anioniques et non ioniques	Secret commercial	Secret commercial	jusqu'à 1,0850%
Proplidynetriméthanol	77-99-6	201-074-9	jusqu'à 0,3798%
Tetramethyl-5-decyne-4,7-diol, 2,4,7,9-,	126-86-3	204-809-1	jusqu'à 1,4392%)

\* Les concentrations sont calculées comme un maximum pour tous les produits, plutôt que par couleur.

Les autres ingrédients du produit sont soit considérés comme non dangereux, soit inférieurs à leurs valeurs seuil/limites de concentration respectives du SGH dans le produit final et n'ont donc pas été divulgués dans la FDS.

Il convient de noter que le produit contient du noir de carbone (n° CAS 1333-86-4), du quartz (n° CAS 14808-60-7) et du dioxyde de titane (n° CAS 13463-67-7) qui peuvent être dangereux en cas d'inhalation. Compte tenu de la nature et de la forme physique du produit (c'est-à-dire de l'encre liquide), les particules respirables en suspension dans l'air ne sont pas susceptibles d'être libérées par le produit et le danger n'est donc pas pertinent pour le produit.

## Section 4 – Premier soins

### 4.1 Mesures de premiers soins

**Contact avec les yeux:** Aucune mesure spécifique de premiers secours n'est requise. Par précaution, retirer les lentilles de contact, si vous en portez, et rincer immédiatement les yeux à l'eau. En cas de doute, consulter un médecin.

**Contact avec la peau:** Aucune mesure spécifique de premiers secours n'est requise. En cas d'irritation, laver abondamment à l'eau et au savon. Enlevez les vêtements contaminés. Si l'irritation de la peau persiste: Obtenir un avis médical/attention.

**Inhalation:** Aucune mesure spécifique de premiers soins n'est requise. La voie d'exposition par inhalation n'est pas prévue avec l'utilisation prévue. En cas d'exposition à des niveaux excessifs de matière dans l'air, déplacer la personne exposée à l'air frais. En cas de doute, consulter un médecin.

**Ingestion:** Aucune mesure spécifique de premiers secours n'est requise. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. En cas de doute, consulter un médecin.

### 4.2 Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

- Se référer à la **Section 11** – Information Toxicologique.

### 4.3 Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

- Non requis.

## Section 5 – Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1 Agents extincteurs

**Agents extincteurs appropriés:** Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour la zone environnante si le matériau est impliqué dans un incendie (par exemple, brouillard d'eau, mousse, poudre chimique ou dioxyde de carbone).

**Agents extincteurs inappropriés:** Aucun connu.

### 5.2 Dangers spécifiques du produit

**Risques inhabituels d'incendie et d'explosion:**

- Des vapeurs ou fumées irritantes peuvent se former si le produit est impliqué dans un incendie.
- Se référer à la **Section 10** - Stabilité et réactivité.

### 5.3 Précautions pour les pompiers

- Portez un appareil respiratoire autonome pour vous protéger contre les fumées potentiellement irritantes.

## Section 6 – Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

**Précautions individuelles:** Ventiliter la zone en cas de déversement dans un espace confiné ou dans d'autres zones mal ventilées. Observez les conseils d'EPI dans la **Section 8** - Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle.

**Procédures d'urgence:** Indisponible.

### 6.2 Précautions relatives à l'environnement:

- Empêcher l'entrée et le contact avec le sol, les drains, les égouts et les cours d'eau. Informer les autorités locales / régionales / nationales / internationales compétentes. Empêcher toute autre fuite ou déversement si cela est possible sans danger.

### 6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Mesures de confinement / nettoyage:** Contenir le déversement s'il est sécuritaire de le faire. Éliminer les sources d'inflammation. Rincer la zone de déversement à l'eau tiède une fois le ramassage des matières terminé. Rincez la zone avec de l'eau. Évitez la formation de poussière. Éliminer le contenu/récipient scellé et l'eau de lavage conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

### 6.4 Référence à d'autres sections

- Se référer à la **Section 8** - Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle et à la **Section 13** – Données Sur L'élimination

## Section 7– Manutention et Stockage

### 7.1 Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Se laver soigneusement les mains après manipulation.
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Les employés doivent être formés à l'utilisation et à la manipulation en toute sécurité des matières chimiques.
- Se référer à la **Section 8** - Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle.

### 7.2 Conditions de sûreté en matière de stockage

- Gardez le récipient bien fermé pour éviter les déversements.
- Conserver dans un endroit frais et sec.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Se référer à la **Section 1.2** - Usage recommandé.

## Section 8– Contrôles De L'exposition / Protection Individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle:

**Limites d'exposition professionnelle:** Seules les vapeurs ont été considérées comme prévisibles dans des conditions d'utilisation normale. Les particules en suspension dans l'air, telles que les poussières, ne sont pas prévisibles dans des conditions d'utilisation normales.

Nom chimique	n° CAS	ACGIH TLV TWA	OSHA PEL TWA	NIOSH REL TWA	DFG MAK
Borax décahydraté	1303-96-4	2 mg/m <sup>3</sup>	5 mg/m <sup>3</sup>	1 mg/m <sup>3</sup>	0.75 mg/m <sup>3</sup>
Noir de carbone	1333-86-4	3.5 mg/m <sup>3</sup>	3.5 mg/m <sup>3</sup>	3.5 mg/m <sup>3</sup>	-

### 8.2 Contrôles d'exposition:

#### Contrôles d'ingénierie appropriés

- Aucune exigence particulière dans des conditions d'utilisation ordinaires et avec une ventilation adéquate. Une ventilation mécanique ou une ventilation par aspiration locale peut être nécessaire.

### 8.3 Mesures de protection individuelle

Remarque: Tenez compte de la concentration et de la quantité de produit sur le lieu de travail lors de la sélection de l'EPI. Utilisez les équipements de protection nécessaires.

**Protection des voies respiratoires:** Dans les conditions normales d'utilisation, un respirateur n'est généralement pas nécessaire. Utiliser une protection respiratoire appropriée si l'exposition aux particules de poussière, au brouillard ou aux vapeurs est probable. Consulter un hygiéniste industriel pour déterminer la protection respiratoire appropriée à votre utilisation spécifique de ce matériau. Un programme de protection respiratoire conforme à toutes les réglementations applicables doit être suivi chaque fois que les conditions de travail nécessitent l'utilisation d'un respirateur.

**Protection des yeux et du visage:** S'il y a risque de contact, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux.

**Protection des mains:** Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle pour éviter tout contact avec la peau. Si un contact avec le matériau est possible, porter des gants de protection chimique.

**Protection du corps:** Gants, combinaisons de travail, tablier, bottes si nécessaire pour minimiser le contact. Ne pas porter de bagues, de montres ou de vêtements similaires qui pourraient emprisonner le matériau.

**Dangers thermiques:** Aucun connu.

**Contrôles d'exposition environnementale:** Indisponible.

**Mesures d'hygiène:** Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Éviter tout contact avec la peau. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail et doivent être lavés avant d'être réutilisés. Pendant l'utilisation du produit, ne pas manger, boire ou fumer.

## Section 9 – Propriétés Physiques et Chimiques

### 9.1 Propriétés physiques et chimiques de base

Remarque: Les données ci-dessous sont des valeurs typiques et ne constituent pas une spécification.

<b>Apparence:</b> <b>État physique:</b> <b>Couleur:</b> <b>Odeur:</b>	Liquide Voir <b>Section 1.1</b> Pas disponibles	<b>Coefficient de partage n-octanol/eau:</b> <b>Température d'auto-inflammation:</b>	Pas disponibles Pas disponibles
<b>pH (tel que fourni):</b>	5 - 7	<b>Température de décomposition:</b>	Pas disponibles
<b>Point de congélation:</b>	Pas disponibles	<b>Viscosité dynamique:</b>	Pas disponibles
<b>Point d'ébullition:</b>	Pas disponibles	<b>Poids moléculaire:</b>	Pas disponibles
<b>Point d'ignition:</b>	Pas disponibles	<b>Goût:</b>	Pas disponibles
<b>Taux d'évaporation:</b>	Pas disponibles	<b>Propriétés explosives:</b>	Pas disponibles
<b>Inflammabilité:</b>	Pas disponibles	<b>Propriétés oxydantes:</b>	Pas disponibles
<b>Limites supérieures / inférieures d'explosivité:</b>	Pas disponibles	<b>Tension superficielle:</b>	Pas disponibles
<b>Pression de vapeur:</b>	Pas disponibles	<b>Composant volatil:</b>	Pas disponibles
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Pas disponibles	<b>Groupe de gaz:</b>	Pas disponibles
<b>Densité de vapeur (air = 1) :</b>	Pas disponibles	<b>pH (comme une solution):</b>	Pas disponibles
<b>Gravité spécifique (eau = 1):</b>	Pas disponibles	<b>COV:</b>	Pas disponibles
<b>Densité relative :</b>	Pas disponibles	<b>Taille des particules:</b>	Pas disponibles

### 9.2 Autre information

Pas d'autres données disponibles.

## Section 10 – Stabilité et Réactivité

### 10.1 Réactivité

- Ce matériau n'est pas considéré comme réactif dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

- Ce matériau est considéré comme stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

### 10.3 Risque de réactions dangereuses

- Ne devrait pas se produire dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

### 10.4 Condition à éviter

- Exposition à des températures élevées.
- Acides forts.
- Des bases fortes.
- Oxydants forts.

### 10.5 Matériaux incompatibles

- Acides forts.
- Des bases fortes.
- Oxydants forts.
- Agents réducteurs forts.

### 10.6 Produits décomposition dangereux

- La décomposition thermique ou la combustion peut générer de la fumée, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et d'autres produits de combustion incomplète. Des substances irritantes et toxiques peuvent être émises lors de la combustion, du brûlage ou de la décomposition de solides secs.

## Section 11 – Informations toxicologiques

**Voies d'exposition probables:** Contact avec la peau.

**Signes et symptômes potentiels:** Aucune n'est prévue dans des conditions normales d'utilisation.

<b>Toxicité orale aiguë:</b>	Cependant, le produit est pratiquement non toxique d'après les données disponibles sur l'utilisation animale et humaine. ETA >2000 mg/kg
<b>Toxicité cutanée aiguë:</b>	Cependant, le produit est pratiquement non toxique d'après les données disponibles sur l'utilisation animale et humaine. ETA >2000 mg/kg
<b>Toxicité aiguë par inhalation:</b>	Cependant, le produit est pratiquement non toxique d'après les données disponibles sur l'utilisation animale et humaine.
<b>Corrosion/irritation de la peau:</b>	Le mélange de tensioactifs anioniques/non ioniques (secret commercial) est irritant pour la peau ; cependant, la classification n'est pas justifiée en fonction de la concentration et de l'examen des données disponibles. Les autres composants >1% de ce produit ne sont pas des irritants pour la peau selon les études humaines et/ou animales.
<b>Lésions oculaires graves/Irritation oculaire:</b>	Le mélange de tensioactifs anioniques/non ioniques (secret commercial) et le tétraméthyl-5-décyne-4,7-diol, 2,4,7,9-, (n° CAS 126-86-3) sont nocifs pour les yeux ; cependant, la classification n'est pas justifiée sur la base de la concentration et de l'examen des données disponibles. Les composants de ce produit >1% ne sont pas des irritants oculaires selon les études humaines et/ou animales.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée:</b>	Le mélange de tensioactifs anioniques/non ioniques (secret commercial) et le tétraméthyl-5-décyne-4,7-diol, 2,4,7,9-, (n° CAS 126-86-3) peuvent être sensibilisants pour la peau ; cependant, la classification n'est pas justifiée sur la base de la concentration et de l'examen des données disponibles. Les autres composants de ce produit ne sont pas sensibilisants pour la peau selon les études humaines et/ou animales.

<b>Mutagénicité:</b>	Les composants du produit >0,1% ne sont pas mutagènes d'après les études sur les animaux ou aucune donnée identifiée pour les composants de ce produit.
<b>Cancérogénicité:</b>	Le quartz respirable (n° CAS 14808-60-7) est classé dans le groupe 1 par le CIRC. Le noir de carbone (CAS No. 1333-86-4) (particules en suspension dans l'air, non liées, de taille respirable) et le dioxyde de titane (CAS No. 13463-67-7) (particules en suspension dans l'air, non liées, de taille respirable) font partie du Groupe 2B du CIRC. Le noir de carbone, le quartz et le dioxyde de titane sont également répertoriés comme cancérogènes par l'ACGIH. Les autres composants du produit >0,1% ne sont pas cancérogènes d'après les études animales ou aucune donnée identifiée pour les composants de ce produit.
<b>Toxicité pour la reproduction:</b>	Le proplidynetriméthanol (CAS No. 77-99-6) est classé pour sa toxicité pour la reproduction. Les autres composants du produit >0,1% ne sont pas toxiques pour la reproduction d'après des études sur les animaux ou aucune donnée identifiée pour les composants de ce produit.
<b>Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique):</b>	Les composants de ce produit ne sont pas des dangers spécifiques de toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) sur la base des informations disponibles et des études sur l'homme et / ou l'animal.
<b>Toxicité pour certains organes cibles (expositions répétées)</b>	Le quartz (n° CAS 14808-60-7) a été classé comme présentant des risques de toxicité pour certains organes cibles en cas d'exposition répétée. Les autres composants de ce produit >1% ne sont pas des dangers de toxicité pour les organes cibles spécifiques à l'exposition répétée selon les informations disponibles, les études humaines et/ou animales.
<b>Danger par aspiration:</b>	Les composants de ce produit ne sont pas des dangers d'aspiration sur la base des informations disponibles, des études humaines et / ou animales.

## Section 12 – Données Écologiques

### 12.1 Toxicité

- Ce produit ne devrait pas être nocif ou toxique pour la vie aquatique.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

- Aucune donnée disponible pour les composants du produit.

### 12.3 Potentiel bioaccumulatif

- Pas de données disponibles.

### 12.4 Mobilité dans le sol

- Pas de données disponibles.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Pas de données disponibles.

### 12.6 Autres effets néfastes

- Pas d'autres données disponibles.

## Section 13 – Données sur L'Élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Préparation des déchets en vue de leur élimination:** Utilisez le produit aux fins prévues et recyclez-le si possible. Éliminez les déchets conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et / ou internationales. Le récipient vide présente des résidus qui peuvent présenter des dangers pour le produit.

**Emballage contaminé :** L'emballage du conteneur ne devrait pas présenter de danger.

## Section 14 – Informations sur le transport

Remarque: Ce produit n'est pas réglementé comme marchandise dangereuse pour le transport.

<b>14.1 Numéro ONU</b>	Non réglementé
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations Unies</b>	Non réglementé
<b>14.3 Classe de danger pour le transport:</b>	Non réglementé
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non réglementé
<b>14.5 Dangers environnementaux</b>	Aucune
<b>14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Aucune
<b>14.7 Transport en vrac selon Annexe II de MARPOL 73/78 et l'IBC Code</b>	N'est pas applicable

## Section 15 – Informations Relatives au Transport

### 15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Note: Les informations qui ont été utilisées pour confirmer le statut de conformité de ce produit peuvent s'écarter des informations chimiques indiquées dans la **section 3**.

#### Union européenne

**Directive seveso (2012/18/EU):** L'ammoniac (n° CAS 7664-41-7), l'oxyde d'éthylène (n° CAS 75-21-8), le méthanol (n° CAS 67-56-1) et l'oxyde de propylène (n° CAS 75-56-9) sont répertoriés. Le formaldéhyde (n° CAS 50-00-0) (répertorié comme formaldéhyde, concentration  $\geq 90\%$ ) est répertorié ; cependant, il ne répond pas à l'exigence de concentration et cette liste ne s'applique donc pas. Aucun autre composant de ce produit n'est répertorié.

**Règlement (CE) No. 1005/2009, Annex I et II:** Aucun composant de ce produit n'est répertorié.

**Règlement (CE) No. 689/2008, Annex I, Parts I-III:** L'oxyde d'éthylène (n° CAS 75-21-8) est répertorié. Aucun autre composant de ce produit n'est répertorié.

**Règlement (CE) No. 850/2004, Annex I:** Aucun composant de ce produit n'est répertorié.

#### Allemagne :

**Wassergefährdungsklasse (classe de danger pour l'eau):** WGK 1 – Schwach wassergefährdend

#### Internationale:

**CIRC:** L'oxyde d'éthylène (n° CAS 75-21-8), le formaldéhyde (n° CAS 50-00-0) et le quartz (n° CAS 14808-60-7) sont classés dans le Groupe 1, carcinogènes pour l'homme. Le chlorométhane (n° CAS 75-09-2) et le styrène (n° CAS 100-42-5) sont classés dans le groupe 2A, probablement cancérigène pour l'homme. L'acétaldéhyde (n° CAS 75-07-0), le noir de carbone (n° CAS 1333-86-4), la N,N-diéthanolamine (n° CAS 111 42 2), la 1,4-dioxane (n° CAS 123-91-1), l'acrylate d'éthyle (n° CAS 140-88-5), l'oxyde de propylène (n° CAS 75-56-9), la méthylisobutylcétone (MIBK) (n° CAS 108-10-1), le 2-phénylpropène (n° CAS 98-83-9) et le dioxyde de titane (n° CAS 13463-67-7) sont classés dans le groupe 2B, potentiellement cancérigène pour l'homme. Aucun autre composant de ce produit n'est classé en ce qui concerne la cancérigénicité.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- Aucun disponible pour les composants de ce produit.

Remarque : Les informations qui ont été utilisées pour confirmer le statut de conformité de ce produit peuvent différer des informations chimiques indiquées dans la section 3.

## Section 16 – Autres Informations

### Liste des acronymes et abréviations:

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists	MARPOL: Maritime Pollution
CAS: Chemical Abstract Service Number	NIOSH: National Institute for Occupational Safety & Health
CE: Communauté Européenne	OSHA: Occupational Safety and Health Administration
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
CLP: Classification, Labelling and Packaging Regulation (CE) No 1272/2008	PEL: Permissible Exposure Level
DFG MAK: Deutsche Forschungsgemeinschaft Maximale Arbeitsplatz-Konzentration	REACH: Règles Internationales Régissant Le Transport Des Marchandises Dangereuses
ECHA: European Chemicals Agency	REL: Recommended exposure level
EPI: Équipements de protection individuelle	TLV: Threshold limit value
ETA: Estimation de la toxicité aiguë	TWA: Time-weighted average
FDS: Fiche De Donnée De Sécurité	UE: Union Européenne
GHS: Global Harmonized System	UN: United Nations
HEPA: High Efficiency Particulate Air	vPvB: très persistant, très bioaccumulable
IBC: International Bulk Chemical	WGK: Wassergefährdungsklasse

### Les références:

ECHA (European Chemicals Agency). 2022. REACH Registered Substances Database.

<https://echa.europa.eu/search-for-chemicals>

IARC (International Agency for Research on Cancer). 2022. Agents Classified by the IARC Monographs, Volumes 1-129. <https://monographs.iarc.who.int/list-of-classifications/>

NTP (National Toxicology Program). 2022. Report on Carcinogens, Fifteenth Edition.; Research Triangle Park, NC: U.S. Department of Health and Human Services, Public Health Service. <https://ntp.niehs.nih.gov/go/roc14>

### Remarquer:

Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, ni le fournisseur susmentionné ni aucune de ses filiales n'assument la moindre responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. La détermination finale de l'adéquation de tout matériau est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.

**Indicateur de révision:** Il s'agit d'une nouvelle fiche de données de sécurité.

**Date de création:** 02 juin 2022